BARÈME D'HONORAIRES

GLCG Groupe
SARL au capital de 5000€- RCS Metz 840087605
Siège social : 53 rue Georges CLEMENCEAU 57360 AMNEVILLE LES THERMES
Tel : 03 87 77 70 63 - Courriel : amneville@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Mars 2025

Honoraires de transaction :

Forfait minimum de 5500€ + 5% du prix du bien au-delà de 50 000€

Pour un prix de vente inférieur ou égal de 50 000€ TTC du prix de vente, la rémunération ne pourra être inférieure à 5000€ TTC (Hors garage, cave, parking).

Les honoraires sont partagés par moitié entre le vendeur et l'acquéreur, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur.

Vente en viagers : Les honoraires d'un montant de 10% à la charge du débirentier sont calculés sur la valeur du bien qui a permis de déterminer le montant de rente viagère.

Immobilier commercial (Fond de commerce et cession de bail) : 6% du prix du bien avec un forfait minimum de 6000 €.

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat :

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Honoraires de vente d'un lot annexe : Forfait de 1250 € à la charge du vendeur et de 1250 € à la charge de l'acquéreur

Mandat de recherche :

La totalité des honoraires est à la charge de l'acquéreur.

Pour un prix de vente inférieur ou égal de 50 000€ TTC du prix de vente, la rémunération ne pourra être inférieure à 5000€ TTC (Hors garage, cave, parking).

Autres prestations

Avis de valeur : 200 € TTC à la charge du vendeur pour succession ou impôts (non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

Honoraires de rédaction d'acte : 250 € TTC à la charge de l'acquéreur

Pré état daté : 150 € à la charge du vendeur

État des risques et pollution (ERP) : 15 € à la charge du vendeur

N° TVA intra-communautaire : FR00840087605– Titre(s) professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° CPI 5701 2018 000 035 091délivrée par la CCI de METZ – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : SMA SA - 8 rue Louis Armand CS71201 - 75738 Paris Cedex 15 NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Locations – Barème à compter du 1er Mars 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	En zone hors zone tendue 8 € TTC / m² de surface habitable En zone tendue 10 € TTC / m² de surface habitable	En zone hors zone tendue 8 € TTC / m² de surface habitable En zone tendue 10 € TTC / m² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m² de surface habitable	3 € TTC / m² de surface habitable
Entremise et négociation	2,5% du loyer annuel charges comprises	

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail professionnel		8,33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC Frais de renouvellement du bail : 500 €
Bail commercial		8,33% HT du loyer annuel, soit 10% TTC Frais de renouvellement du bail : 500 €
Bail stationnement (parking, garage…)	100 € TTC	100€ TTC

Honoraires d'état des lieux de sortie :

	Charge bailleur	Charge locataire
Etat des lieux de sortie bail nu	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 150 € TTC / m² de surface habitable	
Etat des lieux de sortie bail meublé	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 200 € TTC / m² de surface habitable	
Etat des lieux de sortie bail commercial ou professionnel	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 350 € TTC / m² de surface habitable	
Etat des lieux de sortie stationnement	Inclus si souscription à la gestion locative sinon : 150 € TTC	
Etat des lieux via commissaire de justice	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire	Frais partagés à parts égales entre le bailleur et le locataire

Autres prestations :

Avis de valeur locative : (200 € / facturé dans le cadre d'un mandat de location ou de gestion confié à l'agence)

État des risques et pollution (ERP) :30 € à la charge du bailleur

N° TVA intra-communautaire : FR00840087605– Titre(s) professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° CPI 5701 2018 000 035 091délivrée par la CCI de METZ – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Gestion : SMA SA - 8 rue Louis Armand CS71201 - 75738 Paris Cedex 15 NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

Gestion locative – Barème à compter du JJ mois AAAA

Agence Laforêt Amnéville
Annexe au mandat de gestion

FAVORIZ

	PACK ESSENTIEL 6 % TTC	PACK PREMIUM 8 % TTC	PACK COLLOCATION 12 % TTC
Prestations initiales :			
Établissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓	✓	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓	✓	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓	✓	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓	✓	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓	✓	✓
Régularisation des charges annuelles	✓	✓	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓	✓	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓	✓	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (Hors frais de diagnostics)	✓	✓	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (Hors frais de commissaire de justice)	✓	✓	✓
Prestations annexes :			
Option location meublée	+1,5 %	✓	✓
Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	1,5 € / an	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	**150 €**	✓	✓
Gestion travaux spécifiques (rénovation énergétique) : faire exécuter et suivre les travaux	3 % des travaux	3 % des travaux	3 % des travaux
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	150 € / sinistre	✓	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	50 € / appel	✓	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	50 € / facture	✓	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	120 €	✓	✓
Gestion technique travaux bailleur supérieurs à 300 € : faire exécuter et suivre les travaux	5 % des travaux	✓	✓
Établissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	120 €	✓	✓
Établissement document d'aide à la déclaration de TVA (monopropriété et SCI sur devis)	120 €	✓	✓
Constitution du dossier type ANAH	X €	✓	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	150 €	✓	✓
Monopropriété : visite des parties communes (fréquence à déterminer au mandat)	100 €	90 € / heure	90 € / heure
Représentation en Assemblée Générale	100 € / heure	100 € / heure	100 € / heure
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (Hors frais de procédure)	75€ / heure	✓	✓
Etat des lieux et décompte de sortie avec l'huissier dans le cas du contentieux	180 € / RDV	180 € / RDV	180 € / RDV
Etat des lieux et décompte de sortie location vide en fin de contrat de gestion	180 €	180 €	180 €
Etat des lieux et décompte de sortie location meublée en fin de contrat de gestion	200 €	200 €	200 €
Nos produits d'assurances :			
Assurance contre les risques locatifs (loyers impayés et détériorations immobilières) y compris frais d'intermédiation de X %	**2,1 %**	**2,1 %**	**2,1 %**

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC